



Marche pour la Palestine

Description

Nous relayons lâ??appel ci-dessous de la Marche pour la Palestine organisÃ©e par plusieurs associations. Elles appellent un maximum de citoyenâ??s et dâ??associations en Europe Ã **converger vers Bruxelles le 1er FÃ©vrier 2024.**

Le dÃ©part de Paris a dÃ©butÃ© le 20 Janvier 2024, afin dâ??arriver lors du Conseil EuropÃ©en du 1er FÃ©vrier 2024.



MARCHONS POUR LE DROIT À LA VIE DES PALESTINIENNE-S ET CONTRE L'IMPUNITÉ DU GOUVERNEMENT ISRAËLIEN !

SOIXANTE-QUINZE ANS, ÇA SUFFIT ! STOP AU GÉNOCIDE !

La Palestine est, depuis près de 100 jours, en proie à la folie meurtrière du gouvernement israélien, qui assume pleinement sa volonté de décimer le peuple palestinien.

Après 75 ans d'apartheid, de colonisation en Palestine et 17 ans de blocus sur Gaza, le gouvernement israélien atteint aujourd'hui le summum de sa barbarie au vu et au su du monde entier. Nous refusons que les événements du 7 octobre, date à laquelle les Israéliens ont payé une des conséquences de ce régime colonial, servent de prétexte au génocide du peuple palestinien.

Selon le ministre de la Santé palestinien, les forces armées israéliennes ont déjà tué plus de 30 469 personnes, dont 10 300 enfants et 7 100 femmes. On estime à 7 200 le nombre de personnes encore sous les décombres. Depuis le 8 octobre, ce sont aussi plus de 8 800 Palestiniennes qui ont été kidnappées, dont 3 550 prisonniers administratifs. Ce chiffre ne prend pas en compte le nombre inconnu de prisonnières palestiniennes à Gaza dans les centres de torture israéliens.

En dépit de ces multiples violations du droit international humanitaire, les gouvernements européens soutiennent les actions du gouvernement israélien depuis longue date. Aujourd'hui, les nouveaux massacres s'opposent aux termes de la convention de Genève et des résolutions de l'ONU, avec la complicité renouvelée des pays européens.

Nous exigeons ainsi :

- Un cessez-le-feu immédiat et permanent à Gaza ;
- L'arrêt de l'occupation, de la colonisation et de l'apartheid et le droit au retour des réfugiés palestiniens sur leurs terres ;
- La fin des assassinats et des arrestations arbitraires en Palestine occupée ;
- La protection du peuple palestinien ;
- Une urgence humanitaire sans restriction à la hauteur des besoins sur place ;
- Des sanctions politiques et économiques envers le gouvernement israélien.

Nous demandons que l'Union européenne et ses pays membres posent des actes, en arrêtant immédiatement toute coopération militaire et sécuritaire avec Israël et en prenant des sanctions contre celui-ci, dont la suspension de l'accord d'association entre l'Union Européenne et Israël colonial. Nous demandons aussi aux autorités de s'associer à la marche de l'Afrique du Sud auprès de la Cour internationale de Justice.

Notre marche est la voix de la solidarité qui dénonce le génocide à Gaza et les violations des droits les plus fondamentaux des Palestiniens.

À toutes et tous les amis de justice et de liberté, nous demandons :

• Les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité perpétrés envers les Palestiniens sur leurs terres ;

• Le droit et l'empathie à l'égard de la population ;

• La montée de la xénophobie, du racisme et de l'islamophobie dans les discours politiques et médiatiques ;

• L'instrumentalisation de la lutte contre l'antisémitisme, qui a pour but de museler toute contestation de la politique du gouvernement israélien.

À toutes celles et ceux qui dénoncent l'épuration ethnique en Palestine, le génocide à Gaza, les crimes en Cisjordanie et la répression des Palestiniens de 1948 : prenez la route vers Bruxelles avec nous le 20 janvier pour dénoncer les atrocités qui se déroulent sous nos yeux !

LE PEUPLE PALESTINIEN A LE DROIT DE VIVRE EN PAIX SUR SA TERRE ! HALTE À LA COMPLICITÉ DES ÉTATS-UNIS ET DE L'EUROPE !

date créée
2024/01/20